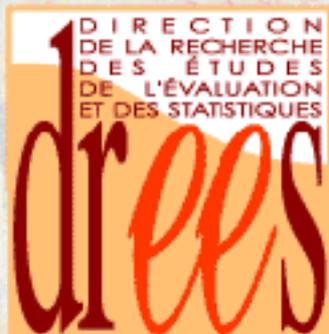




Ministère
de l'emploi, du travail
et de la cohésion sociale

Ministère de la santé
et de la protection sociale



Études et Résultats



N° 474 • mars 2006

Suite aux épreuves classantes nationales de 2005, 80% des postes ouverts en troisième cycle des études médicales pour la rentrée universitaire 2005-2006 ont été pourvus, contre 84% suite aux ECN 2004. Comme l'an dernier, 5% des candidats ne se sont pas présentés aux épreuves et 8% n'ont pas été affectés en l'absence de validation de leur deuxième cycle. L'attrait de certaines disciplines, comme les spécialités médicales désormais suivies de la pédiatrie, se confirme, et reste différencié entre les hommes et les femmes.

La médecine générale, avec 1 419 étudiants affectés, contre 1 232 en 2004, représente 37% des affectations de troisième cycle enregistrées, contre 39% en 2004. Les postes offerts en médecine générale ont été pourvus à 60% en moyenne.

Cette proportion continue à être très variable selon les subdivisions géographiques, allant de moins de 20% dans trois subdivisions à 100% pour onze d'entre elles. 53% des étudiants affectés ont choisi de poursuivre leurs études médicales de troisième cycle dans la même subdivision, tandis que 18% ont changé de subdivision pour obtenir la discipline de leur choix, mais que 29% ont fait un choix de mobilité géographique alors qu'ils pouvaient obtenir cette discipline dans leur lieu de formation d'origine.

Les affectations en troisième cycle des études médicales en 2005 suite aux épreuves classantes nationales

En 2005, les Épreuves classantes nationales (ECN) ont constitué le passage obligé pour l'accès au troisième cycle des études médicales¹. Les étudiants en médecine concernés ont ainsi été amenés à choisir, en fonction de leur rang de classement et du nombre de postes ouverts par les pouvoirs publics, un groupe de spécialités (ou plus exactement une « discipline ») et un lieu de formation (« subdivision »).

Pour leur deuxième édition, les épreuves se sont déroulées les 15 et 16 juin 2005. Du 22 août au 13 septembre 2005, les étudiants classés ont pu exprimer des vœux et réaliser des simulations d'affectations chaque jour *via* Internet (encadré 1). Les choix d'affectation finale ont été réalisés du 14 au 26 septembre lors d'un « amphigarnison » au cours duquel les étudiants ont été appelés en fonction de leur ordre de classement aux épreuves pour effectuer leur choix parmi les postes ouverts.

80% de postes attribués suite aux ECN 2005

4 803 postes d'accès au Troisième cycle des études médicales (TCEM), répartis dans 11 groupes de spécialités (disciplines d'internat) et 28 lieux de formation (« subdivisions »)², ont été ouverts aux

Anne BILLAUT

Ministère de l'emploi, de la cohésion sociale
et du logement
Ministère de la santé et de la solidarité
Drees

1. En 2004, année de transition, les ECN ont coexisté avec le précédent régime.

2. En 2005, la subdivision Océan Indien a été créée. En 2004, ses postes étaient regroupés avec ceux de Bordeaux.



Les vœux exprimés par les candidats lors des périodes de simulation

En 2005, la procédure de choix de postes des internes s'est déroulée en trois phases sur Internet : Du 22 au 25 août, les étudiants classés aux ECN ont pu exprimer chaque jour des vœux d'affectation dans un ordre prioritaire. Puis, du 29 août au 13 septembre 2005, ils ont pu réaliser des simulations quotidiennes d'affectation.

Au total, 3 991 des candidats classés aux ECN ont exprimé des vœux parmi lesquels 195 n'ont pas été affectés.

Lors de leur première simulation, ils ont émis 15,7 choix en moyenne.

Parmi les 3 796 candidats affectés ayant exprimé des vœux, 45% ont obtenu leur premier choix (contre 53% en 2004), 25% ont obtenu la discipline, mais pas la subdivision de leur premier choix (contre 22% en 2004) et 19% ont obtenu la subdivision de leur premier choix, mais pas la discipline correspondante (contre 16,5% en 2004). La part des étudiants affectés n'ayant obtenu ni la subdivision, ni la discipline de leur premier choix a donc été de 11%, soit une légère augmentation par rapport aux ECN 2004 (8%).

En particulier, en 2004, 1 119, soit 32% des étudiants, avaient formulé un premier choix de poste dans la discipline regroupant les spécialités médicales, cette proportion est restée la même en 2005 (tableau) avec 1 295 postulants pour toujours 760 postes ouverts dans cette discipline.

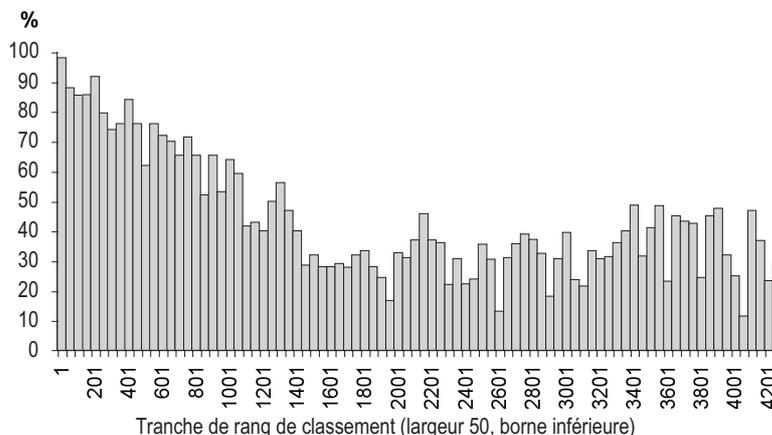
La part des étudiants ayant obtenu leur vœu numéro 1 décroît quant à elle progressivement jusqu'au 1 450^e rang, à partir duquel un tiers des étudiants en moyenne obtiennent leur vœu n° 1 (graphique).

Discipline choisie en premier vœu

Discipline	% d'étudiants ayant choisi en 1 ^{er} vœu la discipline	
	2004	2005
Anesthésie-Réanimation	8,5	7,8
Biologie médicale	2,4	2,3
Gynécologie médicale	0,9	0,6
Gynécologie-obstétrique	5,6	5,2
Médecine du travail	0,5	0,8
Médecine générale	22,6	19,4
Pédiatrie	6,9	6,7
Psychiatrie	6,1	7,3
Santé publique	0,9	1,1
Spécialités chirurgicales	13,5	16,4
Spécialités médicales	32,1	32,4
Total	100,0	100,0

Source : fichiers de gestion automatisée des ECN de la DHOS, exploitation Drees.

Part des étudiants affectés ayant obtenu leur premier vœu, selon le rang de classement



ECN au titre de l'année universitaire 2005-2006. Au total, 289³ possibilités de choix d'affectation (discipline et subdivision) étaient ainsi offertes aux étudiants.

4 472 candidats se sont effectivement inscrits aux épreuves⁴, soit 331 de moins que le nombre de postes ouverts. De plus 5,4% d'entre eux ne se sont pas présentés aux épreuves, 8,5% n'ont pas validé leur Deuxième cycle des études médicales (DCEM), et 0,6% n'a pas participé à la procédure de choix de postes. Au final, c'est donc 3 822 étudiants⁵ qui ont été affectés, soit 85,5% des inscrits (contre 86,8% en 2004) et 79,6% des 4 803 postes ouverts. Les phénomènes d'absence aux épreuves et de non-validation du DCEM des étudiants inscrits sont ainsi d'ampleur voisine en 2004 et 2005 (encadré 2).

57% des candidats sont des femmes et 29% ont plus de 25 ans

Parmi les candidats inscrits aux ECN 2005, 56,5% sont des femmes⁶. 46% d'entre eux sont âgés de 25 ans au 31 décembre 2005, 25% ayant moins de cet âge et 29% plus⁷. Les femmes apparaissent toujours en moyenne plus jeunes que les hommes : 22% d'entre elles ont 26 ans ou plus, contre 37% pour les hommes.

La répartition par âge des candidats inscrits reste très variable en 2005 d'une UFR à l'autre. Plus de 40% des étudiants inscrits ont ainsi plus de 25 ans pour les UFR de Paris-Créteil (42%), Besançon (43%), Brest (46%)

3. 19 combinaisons de disciplines avec les subdivisions géographiques ne sont pas disponibles (16 subdivisions géographiques n'ont pas de postes ouverts en gynécologie médicale et 3 subdivisions n'ont pas de postes ouverts en médecine du travail).

4. Dont 42 étudiants européens, 127 étudiants de Troisième cycle des études médicales (TCEM) dont 51 affectés suite aux ECN 2004 et 501 candidats inscrits aux ECN 2004.

5. Dont 17 étudiants européens et 102 étudiants de TCEM dont 47 affectés suite aux ECN 2004.

6. En 2004, les femmes représentaient 56,9% des inscrits aux ECN.

7. En 2004, compte tenu de la possibilité offerte aux étudiants les plus anciens d'accéder au troisième cycle via le concours de l'internat, les étudiants inscrits aux ECN étaient globalement plus jeunes que ceux inscrits aux ECN 2005.

et Paris-Bobigny (64%), contre moins de 10% pour la faculté libre de Lille où les moins de 25 ans représentent 61% des inscrits.

Les spécialités médicales toujours les plus prisées

Pour la plupart des disciplines, le nombre de postes ouverts en 2005 est resté identique ou proche de celui de 2004. Pour 3 disciplines, il a, en revanche, été augmenté de plus de 30% : il s'agit des spécialités chirurgicales, où le nombre de postes est passé de 380 à 550; de la psychiatrie, où il a été porté de 200 à 300; et surtout de la médecine générale, où il est passé de 1 841 à 2 400.

L'étude de la répartition des disciplines choisies en fonction des rangs de classement confirme, cette année encore, l'attraction spécifique de certaines d'entre elles.

Toujours en tête, la discipline regroupant les spécialités médicales pourvoit ainsi la moitié de ses postes dès le 72^e candidat classé et les trois quarts dès le 1 201^e. Elle est désormais suivie par la pédiatrie, dont 50% des postes sont pourvus dès le 1 188^e rang de classement, et les trois quarts dès le 1 841^e.

L'anesthésie-réanimation, la biologie médicale, la gynécologie-obstétrique et la discipline regroupant les spécialités chirurgicales voient ensuite la moitié de leurs postes pourvus avant le 1 548^e candidat classé.

Concernant cette dernière discipline, la moindre rapidité d'affectation des postes ouverts, par rapport à 2004, résulte de la forte augmentation de leur nombre (170 de plus) (tableau 1).

A contrario, les disciplines santé publique, médecine du travail et médecine générale figurent toujours parmi les dernières choisies : plus de la moitié des postes ouverts dans ces disciplines n'étant pas affectés au 3 196^e rang de classement.

En 2005, l'attractivité des disciplines apparaît donc globalement similaire à celle observée en 2004. Parmi les 1 000 premiers classés⁸, 51% ont ainsi

8. Le fait de raisonner sur les 1 000 premiers classés permet de s'affranchir des effets liés à l'augmentation du nombre de postes ouverts pour certaines disciplines.

E·2

Du nombre de candidats inscrits au nombre d'étudiants affectés

Sur les 4 472 étudiants inscrits, 240 ne se sont pas présentés aux ECN. Sur les 4 232 candidats ayant passé les ECN, 382, soit 9,0% des candidats classés, n'ont pas eu leur DCEM validé et ne pouvaient donc pas participer à la procédure de choix d'affectation. Parmi les 3 850 candidats autorisés à participer à la procédure de choix d'affectation, 28 (dont 9 étudiants européens) n'ont pas fait de choix de postes ou se sont déclarés démissionnaires.

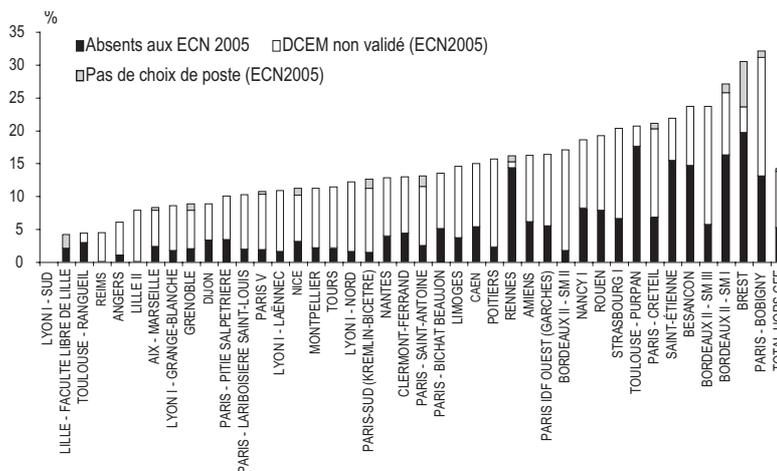
Comparaison des bilans des ECN 2004 et 2005

Champ : étudiants de médecine hors étudiants du SSA		Effectifs		% dans les inscrits (hors étudiants inscrits à tort)	
		2004	2005	2004	2005
(a)	Postes ouverts aux ECN	3 988	4 803	102,8	107,4
(b)	Candidats inscrits	3 986	4 472	102,8	100,0
(c)	Candidats de TCEM inscrits à tort par des UFR ¹	107	0	2,8	0,0
(d) = b-c	Candidats inscrits hors étudiants inscrits à tort	3 879	4 472	100,0	100,0
(e)	Candidats inscrits et absents aux ECN	216	240	5,6	5,4
(f) = e-d	Candidats inscrits et présents aux ECN	3 663	4 232	94,4	94,6
(g)	Candidats présents aux ECN, n'ayant pas validé leur DCEM	286	382	7,4	8,5
(h) = f-g	Étudiants autorisés à accéder en troisième cycle et à choisir un poste (ayant passé les ECN et ayant validé leur DCEM)	3 377	3 850	87,1	86,1
(i)	Dont étudiants démissionnaires déclarés	0	7	0	0,1
(j)	Dont étudiants n'ayant pas choisi de postes	9	21	0,2	0,5
(k) = f-i-j	Étudiants affectés = postes pourvus	3 368	3 822	86,8	85,5

Source : fichiers de gestion automatisée des ECN de la DHOS, exploitation Drees.

En 2005, le taux de non-affectation des candidats inscrits est ainsi légèrement supérieur à celui de 2004 : 14,5%, contre 13,2%; les non-validations de DCEM concernant 9% des étudiants classés en 2005, contre 7,7% en 2004. Cette année encore, le taux de non-affectation apparaît très variable d'une UFR à l'autre, allant de 0% à Lyon I-Sud à plus de 25% pour les UFR de Paris-Bobigny, Brest et Bordeaux SM1 (graphique). De même, l'hétérogénéité des raisons de non-affectation reste très forte et confirme l'existence de pratiques différentes dans certaines UFR. Ainsi, comme en 2004, les non-affectations des UFR de Brest, Toulouse-Purpan et Rennes résultent principalement de l'absence des étudiants aux épreuves, tandis que celles des UFR de Bordeaux SM3, Poitiers, Limoges, Lyon I-Laënnec et Montpellier s'expliquent en grande partie par la non-validation des DCEM.

Part des étudiants non affectés dans les inscrits par UFR de formation, répartition selon les raisons de non-affectation



Source : fichiers de gestion automatisée des ECN de la DHOS, exploitation Drees.

1. En 2004, 2 UFR avaient inscrit d'office tous leurs étudiants de TCEM autorisés à se présenter aux ECN sans leur demander leur avis contrairement à la procédure.

choisi les spécialités médicales (contre 50% en 2004), 17% ont opté pour les spécialités médicales (18% en 2004), 8,8% ont opté pour la pédiatrie (8,8% en 2004), 8,4% pour l'anesthésie-réanimation (7,5%) et 4,8% pour la gynécologie-obstétrique (3,9% en 2004).

Une attraction des disciplines toujours différenciée selon le sexe

Les femmes représentent au total 58,6% des étudiants affectés à l'issue des ECN 2005⁹ et continue à relativement mieux se classer que les hommes (encadré 3). Leur importance varie toujours fortement selon les disciplines choisies (tableau 2).

Elles sont ainsi toujours largement majoritaires en pédiatrie, gynécologie-obstétrique et gynécologie médicale, dont elles occupent plus de 80% des postes. Leur présence dans les spécialités chirurgicales, l'anesthésie-réanimation et les spécialités médicales s'est par ailleurs accrue, atteignant respectivement, en 2005, 36%, 46% et 64%. *A contrario*, elles sont moins représentées en médecine générale et en médecine du travail qu'à l'issue des ECN 2004.

1 419 postes pourvus, soit 37% des affectations, en médecine générale

Compte tenu du nombre d'étudiants affectés, 981 postes n'ont pas été pourvus suite aux ECN 2005. Ils concernent la médecine générale, où 40% des postes proposés n'ont pas été pourvus (un tiers en 2004) [cf. tableau 1]. Compte tenu de l'accroissement des postes offerts, ce sont donc, au total, 1 419 étudiants qui ont été affectés en médecine générale en 2005, contre 1 232 en 2004. Cette discipline représente ainsi en 2005, 37% de l'ensemble des affectations, contre 39%¹⁰ en 2004 et 44% en 2003¹¹.

Une forte variabilité des postes pourvus en médecine générale d'une subdivision à l'autre

Alors que 11 des 28 subdivisions géographiques ont pu pourvoir l'ensemble de leurs postes ouverts en médecine générale (Angers, Bordeaux, Brest, Grenoble, Lyon, Montpellier, Nantes, Nice, Océan

T • 01 répartition des postes ouverts et pourvus par discipline

Nombre de postes ouverts Libellé discipline	2004			2005		
	Ouverts	Pourvus	Écart	Ouverts	Pourvus	Écart
Anesthésie-Réanimation médicale	243	243	0	243	243	0
Biologie médicale	58	58	0	58	58	0
Gynécologie médicale	16	16	0	20	20	0
Gynécologie-obstétrique	158	158	0	150	150	0
Médecine générale	1841	1232	609	2400	1419	981
Médecine du travail	61	56	5	56	56	0
Pédiatrie	196	196	0	196	196	0
Psychiatrie	200	199	1	300	300	0
Santé publique	75	70	5	70	70	0
Spécialités chirurgicales	380	380	0	550	550	0
Spécialités médicales	760	760	0	760	760	0
Ensemble des disciplines hors médecine générale	2147	2136	11	2403	2403	0
Ensemble des disciplines	3988	3368	620	4803	3822	981

Sources : arrêté du 25 mai 2005 fixant le nombre de postes offerts aux épreuves classantes nationales en médecine, fichiers de gestion automatisée des ECN de la DHOS, exploitation Drees.

T • 02 genre et choix de disciplines

Discipline	Part des femmes dans les disciplines		Répartition des disciplines choisies par les étudiants classés dans les 1 000 premiers selon le genre			
			2005		2004	
	2005	2004	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
Anesthésie-Réanimation	46,1	42,4	6,8	11,4	5,4	10,3
Biologie médicale	58,6	51,7	1,2	1,5	1,9	1,0
Gynécologie médicale	90,0	87,5	0,0	0,0	0,5	0,0
Gynécologie-obstétrique	82,7	79,1	6,5	1,5	5,6	1,7
Médecine du travail	62,5	67,9	0,6	0,0	0,2	0,0
Médecine générale	58,1	61,5	6,0	1,5	7,7	2,2
Pédiatrie	82,1	82,1	11,8	3,2	12,8	3,4
Psychiatrie	67,0	67,3	4,3	1,5	4,9	3,4
Santé publique	60,0	47,1	0,5	0,3	0,3	0,0
Spécialités chirurgicales	35,8	29,5	10,7	29,2	10,3	28,6
Spécialités médicales	64,5	58,2	51,5	50,0	50,3	49,5
Ensemble	58,6	57,9	100,0	100,0	100,0	100,0

Lecture : 46,1% des étudiants affectés en anesthésie-réanimation sont des femmes.

Parmi les femmes ayant un rang de classement inférieur à 1 000, 6,8% ont opté pour l'anesthésie-réanimation ; elles étaient 5,4% à l'avoir fait à l'issue des ECN 2004.

Source : fichiers de gestion automatisée des ECN de la DHOS, exploitation Drees.

Indien, Rennes et Toulouse), à l'opposé 11 autres en ont pourvu moins de la moitié (Amiens, Antilles-Guyane, Besançon, Caen, Dijon, Nancy, Reims, Rouen, Saint-Étienne, Strasbourg et Tours). Trois d'entre elles en ont même pourvu moins d'un quart (Amiens, Dijon et Reims) [tableau 3].

9. Elles représentaient 57,9% des étudiants affectés aux ECN 2004.

10. Estimations à partir des données d'affectation des ECN 2004, des concours d'internat 2004 et des effectifs des nouveaux résidents à la rentrée universitaire 2004-2005.

11. L'estimation à partir du nombre de places de spécialistes offertes à l'internat et des *numerus clausus* cinq ans plus tôt était, en moyenne, de 48% pour les années précédentes.

E•3

Les résultats des étudiants aux épreuves

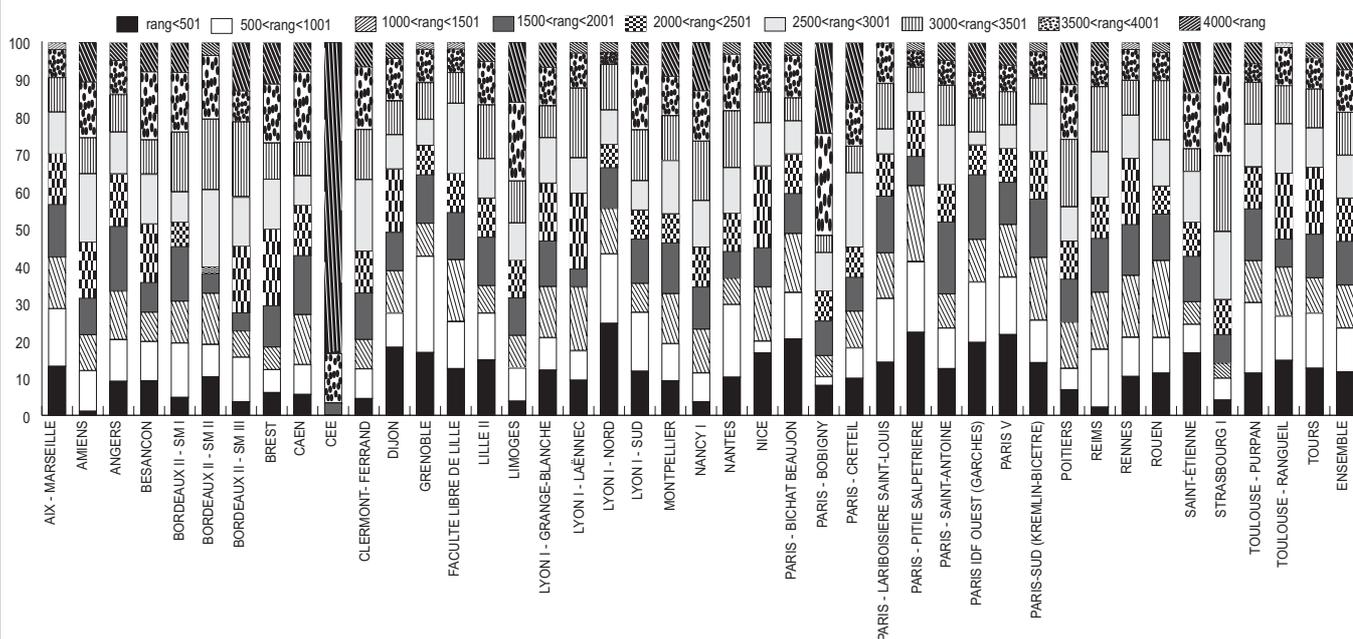
Les femmes continuent en 2005 à réussir relativement mieux aux épreuves que les hommes. Elles représentent ainsi 65% des étudiants classés dans les 1000 premiers (58% en 2004) et 47% des étudiants classés au-delà du 3000^e rang (48% en 2004), contre 57% de l'ensemble des candidats classés (comme en 2004).

De même, les plus jeunes candidats réussissent toujours mieux aux épreuves : 45% des moins de 25 ans figurent ainsi parmi les 1000 premiers candidats, contre 20% des étudiants âgés de 25 ans et 8% des étudiants de 26 ans et plus. A contrario, 12% des moins de 25 ans sont classés au-delà du 3000^e rang contre un quart des étudiants de 25 ans et plus de la moitié des étudiants de 26 ans et plus.

Ces résultats différenciés en termes de genre et d'âge sont confirmés à âge, sexe et UFR donnés.

De même, il existe, comme en 2004, une certaine variété des résultats obtenus au classement par les étudiants des différentes UFR qui conduit à des choix différenciés, en termes d'accès aux spécialités ou de mobilités géographiques (graphique).

Répartition des candidats selon leur rang de classement par UFR d'origine



Source : fichiers de gestion automatisée des ECN de la DHOS, exploitation Drees.

De ce fait, la part des postes de médecine générale dans l'ensemble des affectations varie de 18% pour Amiens à 59% pour Grenoble, seule subdivision ayant plus de la moitié des étudiants affectés en médecine générale. Cinq autres subdivisions ont plus de 40% des étudiants affectés en médecine générale contre moins d'un quart pour les subdivisions de Dijon, Reims et Tours.

Comme en 2004, outre l'attractivité des différentes subdivisions, ces résultats reflètent le fait que, dans certaines d'entre elles, le nombre de candidats locaux est faible par rapport au nombre de postes offerts. Ainsi à Amiens, 83 candidats rattachés¹² ont participé à

la procédure de choix alors que 177 postes étaient ouverts, ce qui contribue à expliquer que seuls 95 postes aient finalement été pourvus¹³. A contrario, 171 candidats ont été formés à Bordeaux et affectés à l'issue des ECN, pour 143 postes offerts et effectivement pourvus.

Une mobilité géographique en progression

1801 étudiants affectés, soit 48% d'entre eux, ont choisi un poste dans une autre subdivision géographique¹⁴ que celle où ils ont validé leur DCEM. Cette proportion était de 40% en 2004, où certains étudiants avaient pu bénéficier de la dérogation qui leur permettait

d'être affectés en médecine générale en surnombre dans leur subdivision d'origine. La mobilité géographique a en outre concerné 53% des étudiants affectés dans une autre discipline que la médecine générale, contre 51% en 2004.

29% des étudiants ayant effectué une mobilité géographique ont choisi la médecine générale, 20% ont opté pour les spécialités médicales, 16% pour les

12. Inscrits en DCEM4 durant l'année universitaire 2004-2005.

13. Dont 37 par des étudiants d'origine parmi lesquels 15 ont choisi médecine générale.

14. 114 de ces 1801 étudiants poursuivent cependant leurs études dans la même région (région comportant plusieurs subdivisions).

spécialités chirurgicales et 10% pour la psychiatrie.

Parmi ces 1801 étudiants ayant effectué une mobilité géographique, 39% ont dû changer de subdivision pour obtenir la discipline qu'ils ont choisie, celle-ci n'étant pas ou plus disponible dans leur subdivision d'origine compte tenu de leur rang de classement (contre 43% en 2004). Comme en 2004, les choix des spécialités médicales et chirurgicales motivent plus particulièrement ces départs contraints et concernent respectivement 19% et 16% de ces départs.

La première de ces mobilités géographiques contraintes par un choix de discipline apparaît au 339^e rang de classement. Elles représentent plus de 10% des affectations à partir du rang de classement où les spécialités médicales à Paris ne peuvent plus être choisies, soit le 836^e rang.

Ces mobilités rendues nécessaires par un choix de disciplines se répartissent davantage dans le classement qu'en 2004. Leur importance s'accroît ainsi du 800^e rang jusqu'aux alentours du 1550^e concernant alors près de 40% des affectations et ce jusqu'au 2000^e rang. Elles décroissent ensuite jusqu'au 2650^e rang et concernent

ensuite 20 à 25% des affectations (graphique 1).

Tout comme en 2004, les étudiants, et particulièrement les Franciliens¹⁵, ont donc été nombreux à accepter une mobilité géographique pour obtenir la discipline de leur choix lorsque celle-ci n'était plus disponible dans leur lieu de formation d'origine.

La part des mobilités géographiques selon les affectations réalisées au sein de chaque discipline, varie de 36,4% pour la médecine générale à 60,2% pour la pédiatrie (graphique 2). Plus de 30% des affectations en médecine générale et dans les disciplines regroupant les spécialités médicales et les spécialités chirurgicales résultent par ailleurs de mobilités géographiques non contraintes par le choix de disciplines contre, respectivement, 21% et 26% suite aux ECN 2004.

Un tiers à 70% des étudiants affectés dans leur subdivision d'origine

La proportion d'étudiants ayant au bout du compte été affectés dans leur subdivision d'origine apparaît, cette année encore, très variable d'une subdivision à l'autre. Ainsi moins de 40% des étudiants affectés originaires de

Montpellier, Dijon, Tours et Bordeaux ont choisi un poste dans leur lieu de formation d'origine, contre plus de 60% pour ceux de Besançon, Nancy et Brest (graphique 3).

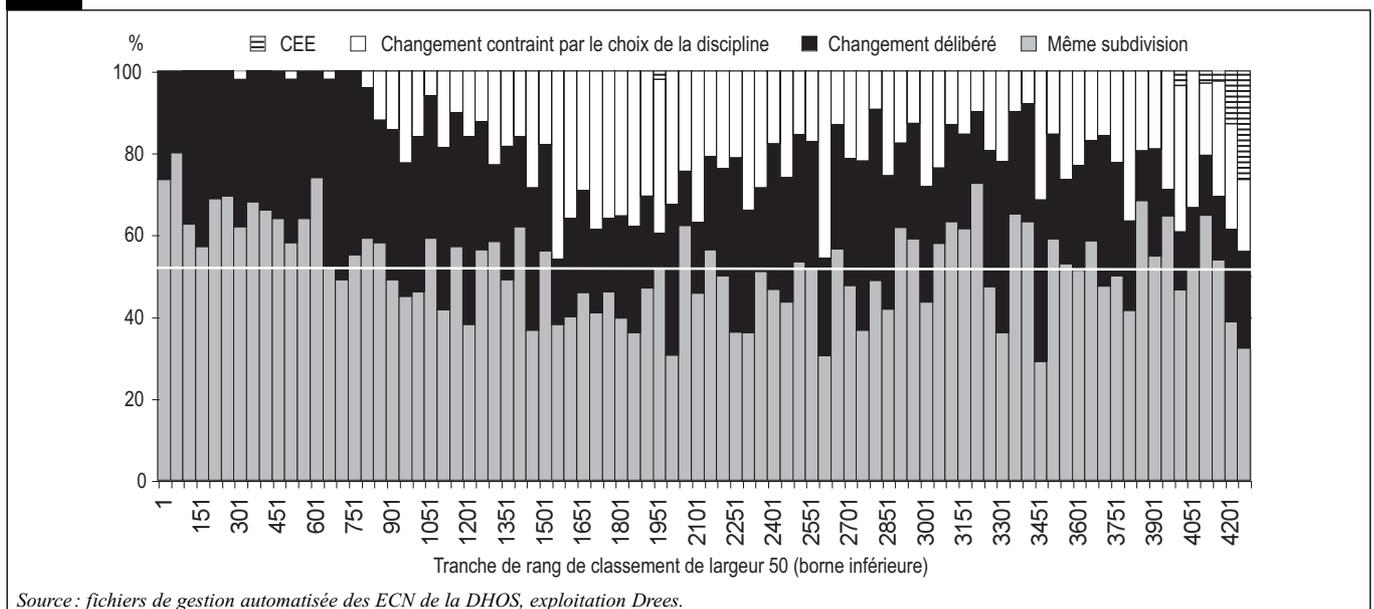
Parmi ceux restés dans leur subdivision d'origine, 44% ont opté pour la médecine générale contre 48% suite aux ECN 2004. Les différences géographiques restent cette année encore importantes: 32% des étudiants demeurés à Tours ont ainsi choisi la médecine générale, contre plus de 60% à Strasbourg (61,4%) et Caen (65,9%).

Suite aux mobilités ainsi effectuées, les candidats ayant suivi leur formation d'origine dans les subdivisions où ils effectuèrent leur troisième cycle représentent moins d'un tiers des affectations à Nantes (29%) et Tours (31%). Les étudiants nouvellement arrivés dans la subdivision sans y être contraints par un choix de spécialités représentent 12% des affectations à Amiens contre plus de la moitié pour Rennes (53% d'arrivées volontaires parmi les affectations), Nantes (53%),

15. En 2005, 26,7% des étudiants d'Île-de-France sont concernés par une mobilité contrainte par le choix de la discipline (ils étaient 29,2% en 2004), contre 15,4% des étudiants provinciaux. En 2004, ces parts étaient respectivement (13,6% en 2004).

6

G • 01 mobilités des étudiants selon le rang de classement



Grenoble (53%) et l'Océan Indien (67%). Les arrivées motivées par un choix de spécialités ne représentent quant à elles que 1,4% des affectations franciliennes, contre plus d'un tiers à Caen (34%), Rouen (37%), Dijon (39%) et jusqu'à 49% à Amiens et 56% dans les Antilles-Guyane.

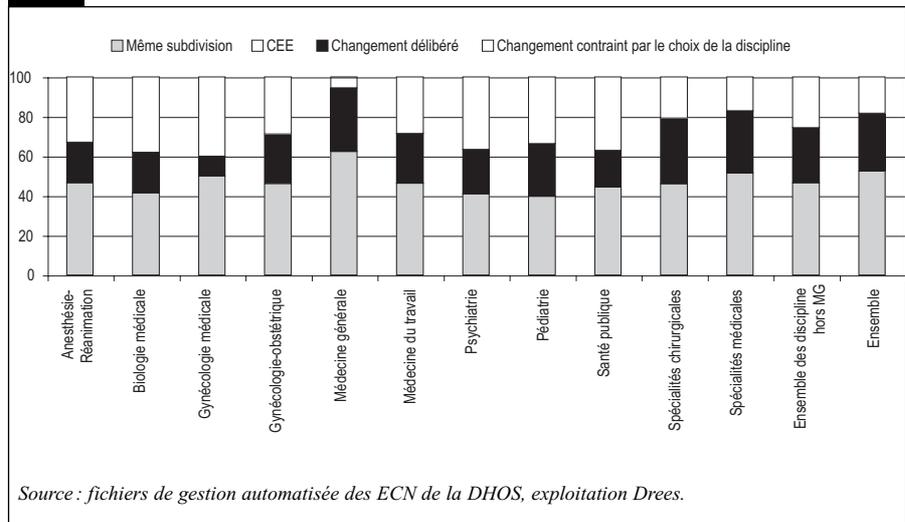
Cinq types de subdivisions géographiques

Compte tenu de ces résultats en terme d'affectations et de mobilités, cinq groupes de subdivisions peuvent être distingués (tableau 3).

Les subdivisions d'Angers, Caen, Limoges, Poitiers, Reims, Rouen et Saint-Étienne se caractérisent par une attractivité fortement contrainte par le choix de la discipline (32% d'arrivées pour ce motif

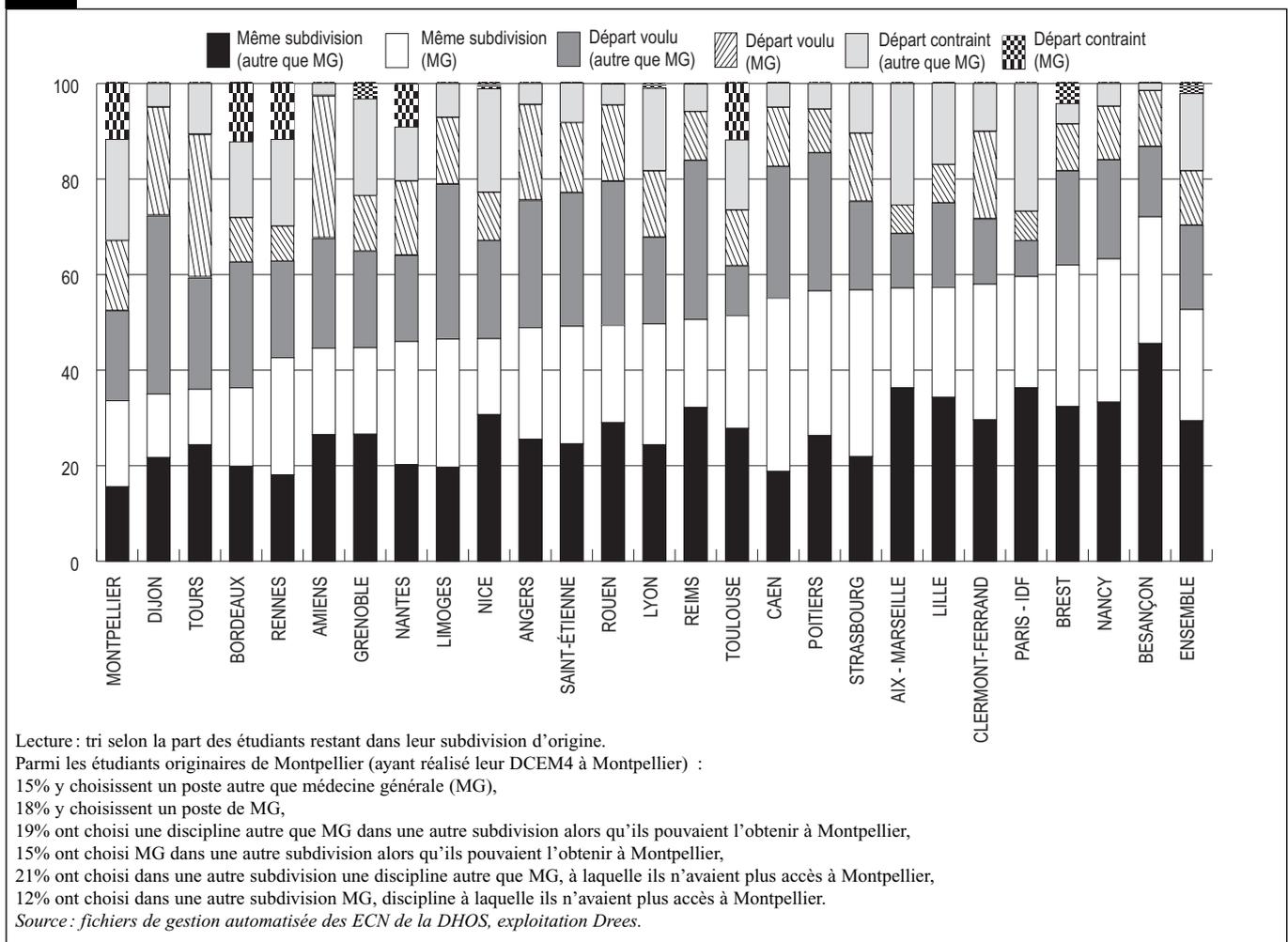
G
•02

part des mobilités géographiques au sein des disciplines



G
•03

répartition par subdivision d'origine des étudiants selon leur choix de discipline (médecine générale ou autres) et de mobilité



dans les affectations contre 22% en moyenne), et des départs choisis en nombre important (44% de départs délibérés contre 29% en moyenne). Les étudiants qui y arrivent proviennent souvent des subdivisions voisines. Ainsi, les subdivisions de Caen, Reims et Rouen limitrophes de l'Île-de-France comptent respectivement 25%, 11% et 20% d'étudiants franciliens dans leurs affectations. Angers compte 19% d'étudiants nantais dans ses affectations, Limoges 16% d'étudiants de Toulouse, Poitiers 23% d'étudiants bordelais et Saint-Étienne 27% de Lyonnais.

Les subdivisions de Bordeaux, Grenoble, Lyon, Montpellier, Nantes, Nice, Rennes et Toulouse présentent une forte attractivité qui leur permet de pourvoir tous leurs postes ouverts. Parmi les étudiants qui y sont affectés, 45% proviennent ainsi d'une autre subdivision et 13% de façon rendue nécessaire par le choix de la discipline contre respectivement 32% et 22% en moyenne. *A contrario*, seuls 44% des étudiants originaires de ces subdivisions y poursuivent leur cursus contre 53% en moyenne.

À l'opposé, les subdivisions d'Amiens, Dijon et Tours ne parviennent à pourvoir qu'un nombre limité de leurs postes: 55% contre 80% en moyenne. Elles attirent à la fois peu d'étudiants et conservent qu'une proportion limitée de leurs étudiants d'origine: seuls 38% d'entre eux choisissent d'y poursuivre leurs études, tandis que 56% en partent délibérément.

Les subdivisions de Besançon, Brest, Clermont-Ferrand, Lille, Nancy et Strasbourg conservent, en revanche, un nombre important de leurs étudiants d'origine, puisque 60% des étudiants qui en sont originaires y poursuivent leurs études de troisième cycle.

Enfin les subdivisions de Paris et d'Aix-Marseille manifestent un fort attrait pour leurs étudiants d'origine qui semblent souhaiter y poursuivre leurs études, à condition d'obtenir la ou une des disciplines qui les intéressent. En effet, 78% des affectations y concernent des étudiants originaires contre 46% en moyenne. Toutefois 26% des étudiants formés dans ces subdivisions les quittent pour des raisons de discipline (contre 18% en moyenne). ●

T
•03 bilan d'attribution des postes ouverts aux ECN 2005
au niveau des subdivisions

Subdivisions	Taux d'affectation des postes ouverts (%)		Part des postes de médecine générale (%)	
	en médecine générale	toutes disciplines confondues	dans les postes ouverts	dans les postes pourvus
Aix-Marseille	98,6	99,4	40,3	40,0
Amiens	17,2	53,7	55,9	17,9
Angers	100,0	100,0	45,9	45,9
Antilles-Guyane	31,8	50,5	72,5	45,7
Besançon	27,5	59,3	56,2	26,0
Bordeaux	100,0	100,0	34,3	34,3
Brest	100,0	100,0	38,8	38,8
Caen	44,6	68,9	56,1	36,3
Clermont-Ferrand	62,0	82,1	47,2	35,6
Dijon	16,5	50,3	59,5	19,5
Grenoble	100,0	100,0	59,5	59,5
Lille	89,9	96,6	33,6	31,2
Limoges	68,6	85,1	47,3	38,1
Lyon	100,0	100,0	44,6	44,6
Montpellier	100,0	100,0	32,8	32,8
Nancy	38,7	63,9	58,8	35,6
Nantes	100,0	100,0	42,3	42,3
Nice	100,0	100,0	35,1	35,1
Océan Indien	100,0	100,0	45,5	45,5
Paris-Île-de-France	61,8	79,7	53,2	41,3
Poitiers	70,8	86,7	45,5	37,1
Reims	19,8	52,9	58,7	22,0
Rennes	100,0	100,0	45,6	45,6
Rouen	25,2	57,4	56,9	25,0
Saint-Étienne	34,9	57,7	64,9	39,3
Strasbourg	48,3	67,7	62,5	44,6
Toulouse	100,0	100,0	31,0	31,0
Tours	26,7	60,5	53,9	23,8
Total	59,1	79,6	50,0	37,1

Sources : arrêté du 25 mai 2005 fixant le nombre de postes offerts aux épreuves classantes nationales en médecine, fichiers de gestion automatisée des ECN de la DHOS, exploitation Drees.

Pour en savoir plus

Anne BILLAUT, 2005, «Les affectations en troisième cycle des études médicales en 2004 suite aux épreuves classantes nationales (ECN)», *Études et Résultats* n° 429, Drees.

Anne BILLAUT, 2005, «Caractéristiques et résultats des épreuves classantes nationales (ECN) de médecine 2004», *Document de travail*, Série Études n° 52.

Anne-Chantal HARDY-DUBERNET, Yann FAURE, 2006 «Étude sociologique des choix des étudiants de médecine à l'issue des épreuves classantes nationales 2005», *Document de travail*, Série Études à paraître.

Rapport de l'Observatoire National de la Démographie des Professions de Santé, La Documentation française, à paraître 2006.